



Comité technique La Poste

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants élus au comité technique La Poste

Prérequis

Aucun

Animation : Syndicat

Durée

2 jours soit 13h30

Les objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle et le fonctionnement d'un Comité Technique
- Connaître le rôle et les missions de l' élu CFDT
- Maîtriser la place du CT dans le dialogue social
- Inclure et articuler le réseau de tous les acteurs CFDT du dialogue social
- Mettre en œuvre les différentes pratiques qui permettent de siéger en servant la stratégie syndicale CFDT

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentations
Fonctionnement d'un Comité Technique
Rôle et missions d'un Comité Technique
La place du Comité Technique dans le dialogue Social

JOUR 2 :

Le réseau du Comité Technique
La stratégie syndicale CFDT
Mise en situation
Rédiger un tract



Comité technique La Poste

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Assurer la collecte, le traitement et la diffusion de l'information
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Rendre compte de son activité

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com